

# Le Canard des Marais

## NOS FAMILLES ENTRE MARAIS BRETON ET BRIERE ① 1921

### Que deviennent les orphelins Souchet ?

Alors que la paix est définitivement revenue dans notre pays, le Canard des Marais tenait à prendre des nouvelles des familles endeuillées par la perte d'un père ou d'un mari soldat.

Nous nous sommes rendus à Châteauneuf en Vendée pour rencontrer Louise Souchet née Gallais, veuve de Pierre Souchet dit Jean-Baptiste, soldat au 293<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

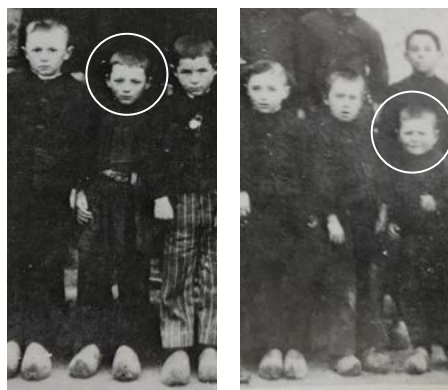
La veuve Souchet, aujourd'hui âgée de 40 ans, élève seule ses deux fils Jean-Baptiste, 10 ans, et Victor, 7 ans. Elle vit de sa pension de veuve de guerre et du revenu qu'elle tire de son débit de boisson, installé dans une pièce de son habitation au cœur du bourg.

Pierre Souchet a été porté disparu le 26 septembre 1915 à Ville-sur-Tourbe dans la Marne. On lui a appris que ce jour-là, les hommes, dans les tranchées, ont essuyé une pluie de grenades de la part de l'ennemi qui avait réussi à percer nos lignes. Nos troupes avaient alors subi de lourdes pertes : 57 morts, 367 blessés et 569 portés disparus...

Louise nous confie que son mari souffrait d'un handicap qui a peut-être gêné sa mobilité : *"Il ne devait pas y aller, il avait été réformé!"* Resté à l'arrière quelques mois, le soldat Souchet avait rejoint le front en juin 1915. Ce n'est qu'en janvier 1916, après de longs mois d'incertitude, que Louise a reçu l'avis de disparition.

Le frère jumeau de Louise, Louis, est revenu de la guerre, mais il garde de lourdes séquelles aux poumons. Le principal soutien de Louise semble être son plus jeune frère Jean.

Aujourd'hui les enfants sont pupilles de la Nation. L'aîné Jean-Baptiste, terminera bientôt sa scolarité. Afin d'aider sa mère, son oncle Jean lui a promis qu'il le prendrait comme garçon de ferme dès l'année prochaine.



Jean-Baptiste et Victor en 1918

### La famille Bocquier enfin propriétaire !



Famille maraîchine en habits traditionnels

En ce samedi 15 octobre 1921, Henri Bocquier, 33 ans et sa sœur Louise Marguerite, 27 ans, quittent la ferme de la Vistière à Châteauneuf, qu'ils louent depuis près de 25 ans pour se rendre à St Gervais. C'est un grand jour, car ils s'approprient à signer l'acte de vente que le notaire Me Bizet aura préparé. À leur retour, lorsqu'ils retrouveront Louise Clémentine, la femme d'Henri, leur fille Marthe âgée de 7 ans, leur mère Marie-Louise et la petite Julienne, la fille de Louise Marguerite âgée de 3 ans, ils seront chez eux : dans la maison et sur les terres qu'ils font fructifier, bon an mal an.

C'est enfin possible, car le propriétaire actuel, un masseur nommé Henri Quibeuf divise la Vistière pour la vendre en deux lots. Pour le payer aussitôt, Henri et Louise Marguerite emportent avec eux chacun 20 000 Fcs. C'est une somme, mais peut-être savent-ils qu'en 1892 M. Charles Mourain de Sourdeval, le propriétaire de l'époque avait vendu les 48 ha de la ferme 50 000 francs au commissaire de marine Arthur Le Beau.

Louise Marguerite achète la partie ouest du bâtiment, c'est-à-dire deux chambres d'habitation, un hangar, une laiterie, une cave, un toit à volailles. Henri prend donc possession des bâtiments est : le vieux grenier, la boulangerie, le toit à moutons, un toit à volailles et deux autres petits toits. Il y aura du

travail pour construire un vrai logement à la place de l'ancien grenier et de la boulangerie.

Qu'à cela ne tienne, ils habiteront chez Louise le temps de la construction, et les frais seront communs aux deux acquéreurs, c'est écrit dans le contrat.

Chacun possèdera exactement 10 ares et 75 centiares. Le restant des 16 ha qu'ils acquièrent est divisé en deux ou mitoyen. La grange et la cour sont partagées. Le grenier est commun. Le verger, le petit pré, les bruyères, le fief des vignes, le pré des vaches et les autres parcelles environnantes sont également divisés, mais chacun pourra circuler sur les quereux, la cour et les servitudes de l'exploitation. On est en famille, tout de même ! Et puis Henri n'a qu'une sœur, puisqu'ils ont perdu deux frères et une sœur en bas âge.

Chez le notaire, Henri Quibeuf n'a pas fait le déplacement de Rouen. Il a hérité de la fortune de Mme Le Beau, l'ancienne propriétaire. C'est M. Romefort, propriétaire à Nantes, qui le représente. Qu'importe, puisqu'on signe !

Après au moins un siècle de location par la même famille, la Vistière appartient désormais à ses occupants.

### Rixe entre un frère et une sœur au Cul-du-Moulin à Champtoceau (49)

Le 27 juillet, Adolphe Leray, 27 ans et Gustave Sécher, 36 ans, comparaissaient devant la chambre correctionnelle. Les faits remontent au 8 avril, date où les compères se sont rendus au restaurant tenu par la sœur et le beau-frère de Leray, M. et Mme Bosque, au lieu-dit le Cul-du-Moulin.

Le frère réclamait la somme de 160 francs, que Mme Bosque devait à leur mère. A son refus de payer, Leray gifla sa sœur. Bosque voulant défendre

sa femme et Sécher son ami, s'en suivit une bataille générale. Finalement, Mme Bosque reconnaît ne pas avoir été frappée par Sécher qui est acquitté. Leray, lui, écope de 6 jours de prison avec sursis.

Gustave Sécher, pêcheur de son état, avait déjà fait parler de lui dans la presse il y a 10 ans, mais pour une bonne action. Il avait tenté de sauver un jeune homme en train de se noyer dans la Loire, malheureusement en vain.